

Financement de projets associatifs : La Fondation MMA Solidarité présente les lauréats de son jury d'automne 2022 et souligne une année record

Cette année et pour la première fois depuis la création de la Fondation en 1983, ce sont plus de soixante-dix associations qui vont bénéficier d'une subvention pour un montant total de plus d'un demi-million d'euros.

Le Mans, le 17 novembre 2022 – La Fondation MMA Solidarité dévoile aujourd'hui la liste des 29 projets sélectionnés par son jury d'automne dans les domaines de l'insertion professionnelle, de la culture et des loisirs, du handisport et de l'aide à la vie sociale.

Le jury était composé de représentants de MMA, de la Fondation de France et de dirigeants ou anciens dirigeants de l'UNAFTC, de l'ONISEP service handicap, de la Fondation Falret, de l'association La Châtaigneraie et de la Fédération Française Handisport.

Michel Ridou, président de la Fondation MMA Solidarité, explique : « *Notre dernier jury de l'année, celui d'automne, vient de dévoiler les projets qui seront subventionnés. En 2022, la Fondation MMA Solidarité aura soutenu 72 associations pour un total de 579 650 €. C'est une année record, qui s'explique par l'incroyable mobilisation des associations avec des projets toujours plus novateurs pour répondre aux besoins de tous ceux qui ont un handicap, quelle qu'en soit la nature. Nous n'avons jamais autant été sollicités que depuis les premiers confinements qui semblent avoir augmenté les besoins* ».

Éric Lécuyer, directeur général de MMA ajoute : « *J'adresse toutes mes félicitations aux associations que le jury d'automne a souhaité soutenir. Les associations qui agissent pour l'insertion des personnes en situation de handicap contribuent à faire évoluer les consciences de tous en cherchant à amoindrir les difficultés de beaucoup. Je tiens à remercier Michel Ridou, les bénévoles et équipes de la Fondation MMA Solidarité ainsi que ceux qui ont pris sur leur temps personnel pour être jury : merci à vous qui agissez partout en France pour une société plus inclusive. Avec vous, grâce à vous, nous sommes fiers d'être utiles aux personnes en situation de handicap* »

Parmi cette promotion d'automne, quelques initiatives ont particulièrement retenu l'attention du jury : le projet éditorial de l'établissement public **Onisep**, un guide pratique recensant toutes les aides humaines, techniques, pédagogiques dont les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier. L'application de l'association **Signes & paroles** facilitant le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes sourdes et malentendantes.

L'association **Fratrises** s'est aussi démarquée par son projet solidaire de mise à disposition d'espaces de coliving modernes permettant à des jeunes en situation de handicap et des jeunes actifs, de vivre ensemble. Enfin dans l'univers de prédilection de la Fondation depuis sa création, le handisport, plusieurs **Comités Départementaux Handisport** ont reçu une subvention pour l'achat d'équipements ou de structures spécifiques à la pratique d'un sport.

Les lauréats du jury d'automne 2022 :

Dans le domaine de l'insertion professionnelle :

- **Onisep (77)** : Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers auprès des élèves, des parents et des équipes éducatives.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 30 000 € pour l'édition d'une publication 2023 Handi+.

Dans le domaine de la culture et des loisirs :

- **Les 7 Chemins (90)** : l'association apporte un soutien moral et matériel aux accidentés de la vie en leur permettant d'accéder aux activités sociales, culturelles et sportives.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 2 700 € pour financer l'achat d'un handbike tout terrain.
- **Compagnie Wazo (91)** : l'association sensibilise le public à la question du handicap psychique à travers la forme artistique.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 000 € pour financer des ateliers de danse inclusive.
- **Siel Bleu Creuse (23)** : l'association donne la possibilité à chacun, quels que soient ses capacités, son lieu de vie et sa situation financière, d'améliorer sa santé et son bien-être au travers de l'activité physique.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 4 200 € pour financer l'achat d'un vélo pousseur.

Dans le domaine du handisport :

- **RGKH (13)** : l'association propose des stages d'apprentissage à la conduite de karts pour personnes handicapées et offre ainsi l'accès à un sport « réservé aux valides ».
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 9 500 € pour financer l'achat de trois kartings biplaces adaptés.
- **Handisport Actions (27)** : l'association propose des activités physiques adaptées aux personnes en situation de handicap dans plusieurs disciplines : le football, le boccia et la sarbacane.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 9 000 € pour financer l'achat de 3 « strike force. »
- **Comité Régional Handisport Occitanie (31)** : avec plus de 30 disciplines, le Comité Régional Handisport et ses structures proposent un projet pour chaque licencié adapté à sa pathologie, ses besoins et ses envies.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 9 000 € pour financer l'achat d'un véhicule adapté et d'un système handifix destiné à l'escrime.
- **Comité Régional Handisport Centre Val de Loire (45)** : avec plus de 30 disciplines, le Comité Régional Handisport et ses structures proposent un projet pour chaque licencié adapté à sa pathologie, ses besoins et ses envies.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 400 € pour financer l'achat d'un tandem tricycle.

- **Handisport Grand'Rouen (76)** : l'association propose de nombreuses activités sportives pour les personnes handicapées : athlétisme, basket-ball, billard français, foot fauteuil électrique, haltérophilie, musculation, natation, plongée sous-marine, tennis de table.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 6 000 € pour financer l'achat de deux « strike force ».

- **Comité Départemental Handisport Drôme (26)** : l'association a pour mission de développer et d'organiser, en lien avec les clubs affiliés, la pratique sportive sur son territoire.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 15 000 € pour financer l'achat de quatre tricycles.

Comité Départemental de Sport Adapté Alpes-Maritimes (06) : l'association promeut les activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et / ou psychique.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 7 000 € pour financer l'achat de matériels pour du paraski.

- **Comité Départemental Handisport du Loiret (45)** : l'association a pour mission le développement de la pratique sportive handisport de loisir ou de compétition et le soutien des clubs et des sections handisport sur l'ensemble du territoire.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 3 000 € pour financer l'achat de carabines adaptées.

- **PAM Handball (44)** : l'association propose la pratique du handball aux personnes en situation de handicaps physiques, visuels et auditifs et réalise des actions de sensibilisation.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 8 000 € pour financer l'achat de quatre fauteuils de handball.

- **Comité Régional Handisport Grand-Est (54)** : l'association a pour mission de proposer une activité sportive adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 7 600 € pour financer l'achat de deux joëlettes et d'un quadrix.

- **Comité Départemental Handisport des Pyrénées Atlantiques (64)** : l'association œuvre pour le développement des pratiques physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap moteur et sensoriel, et élabore, encadre et facilite leur accès en toute sécurité.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 500 € pour financer l'achat d'un véhicule neuf places.

- **Comité Régional Handisport Provence Alpes Côtes d'Azur (13)** : l'association donne la possibilité à des personnes handicapées physiques, visuelles ou auditives de pratiquer une activité sportive en loisir ou en compétition.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 4 000 € pour financer l'achat de deux fauteuils de basket.

- **Handisport Amiens Métropole (80)** : l'association propose une pratique sportive adéquate avec la situation et le handicap de chacun de ses adhérents.

La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 4 000 € pour financer l'achat de deux fauteuils.

Toulouse Iron Club (31) : l'association propose aux personnes en situation de handicap physique (paraplégiques, poliomyélites, amputés) de pratiquer le basket en fauteuil roulant en compétition ou en loisir. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 000 € pour l'achat de huit fauteuils.

- **Masque de Fer Montilien (26)** : l'association propose aux personnes en situation de handicap de pratiquer l'escrime, en compétition ou en loisir. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 3 600 € pour l'achat d'un handifix.
- **Fédération Française Aviron (94)** : l'association œuvre pour la pratique de l'aviron pour tous, personnes en situation de handicap et personnes valides. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 15 000 € pour l'achat de matériels.
- **Union Nautique Montalbanaise (82)** : l'association œuvre pour la pratique de l'aviron pour tous, personnes en situation de handicap et personnes valides. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 10 000 € pour l'achat de matériels (rameurs et bateaux).

Dans le domaine de l'aide et de la vie sociale :

- **Signes et paroles (77)** : l'association vient en aide aux personnes sourdes et malentendantes et propose des cours d'initiation à la langue des signes. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 15 000 € pour le développement d'une application numérique.
- **Ordre de Malte France (75)** : l'association lutte contre l'exclusion, vient en aide aux personnes malades, âgées et dépendantes ou précaires. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 6 000 € pour financer l'achat d'un orgue sensoriel.
- **Fratrines (35)** : l'association Fratrines propose de nouvelles formes d'habitat inclusif à des jeunes handicapés et des jeunes actifs afin de leur permettre de cohabiter ensemble et de rompre l'isolement. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 10 000 € pour financer des meubles destinés à du coliving.
- **Fam Mas Stergann (29)** : l'association accueille des adultes en situation de grande dépendance avec des déficits moteurs et intellectuels sévères, du polyhandicap, de l'autisme et de la psychose. Elle propose des accompagnements collectifs et/ou individualisés dans le respect des rythmes et des potentialités de chacun. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 3 350 € pour l'achat d'un vélo.
- **Le Grain de Blé (72)** : l'association réunit des personnes valides et en situation de handicap, dans un esprit de rencontre et d'amitié, pour partager la richesse des différences. La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 500 € pour l'achat d'un véhicule de neuf places.

- **APF France Handicap (35)** : l'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 4 000 € pour l'achat d'une table numérique.
- **Autisme Ensemble (95)** : l'association soutient et promeut les prises en charge recommandées par la HAS et l'ANESM et travaille en collaboration avec des professionnels formés à ces approches éducatives pour aider les enfants porteurs d'autisme ou d'un TSA.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 000 € destinée au financement d'un espace Snoezelen.
- **Apei (92)** : l'association accompagne 810 enfants et adultes avec déficience intellectuelle et/ou Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), polyhandicapés ou porteur de handicap psychique.
La Fondation MMA Solidarité a accordé une aide de 5 000 € destinée au financement d'un espace Snoezelen.

Comment soumettre un projet à la Fondation MMA Solidarité ?

Les associations et organismes à but non lucratifs peuvent d'ores et déjà transmettre leur dossier sur le site de la Fondation MMA Solidarité pour le premier jury 2023 qui se tiendra en juin.

Tout organisme à but non lucratif qui souhaite mettre en place une initiative collective en faveur des personnes en situation de handicap peut soumettre son projet à la Fondation MMA Solidarité. Celle-ci réunit 2 fois par an, en juin et en novembre, un Jury national composé de personnalités extérieures à MMA et représentatives dans le domaine du Handicap, pour décider de l'attribution des subventions.

Les conditions d'éligibilité d'un projet sont à retrouver sur <https://www.mma.fr/a-propos/soumettre-projet-financement-handicap.html>

À propos de la Fondation MMA Solidarité

Créée en 1983 par l'assureur mutualiste MMA, la Fondation MMA solidarité est une Fondation d'entreprise au service du handicap. Sous l'égide de la Fondation de France, elle soutient et participe au financement des projets d'intérêt collectif, qui favorisent les capacités, le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et leur inclusion sociale. Chaque année, la Fondation MMA solidarité soutient des organismes à but non lucratif pour valoriser des projets dans les domaines de l'aide, la culture, les loisirs et le sport. En 2020, la Fondation a ainsi versé 562 940 € à 61 associations. En 2021, la Fondation a ainsi versé 462 174 € à 54 associations. La Fondation MMA Solidarité a soutenu en 2022, 72 associations pour un total de 579 650 €.

Les projets sont instruits par les membres de la Commission d'étude de MMA Solidarité et présentés 2 fois par an (en mai et en novembre) à un jury national qui décide de l'attribution des subventions. Ce Jury est constitué de personnes extérieures à MMA, ayant toutes une expertise en matière de handicap. Depuis sa création, la Fondation MMA Solidarité a soutenu plus de 2 500 dossiers au bénéfice de plus de 25 000 personnes.

<https://www.mma.fr/a-propos/fondation-mma.html>

Contacts presse :

Advocaciz

Ambre Fourneau | 06 44 39 89 25 | ambre.fourneau@advocaciz.com

Shanez Richert | 06 10 50 44 44 | shanez.richert@advocaciz.com

Alexandra Richert | 06 08 77 86 22 | alexandra.richert@advocaciz.com